

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Affaire n°21S0044 Réhabilitation et extension de la scène nationale de la Rose des Vents- Lot 07 Menuiseries intérieures- Avenant N°6

N° : VA_DEC2025_571
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles L2194-1, R2194-2 et R2194-3 du Code de la commande publique,
Vu la commission de marchés du 23 juin 2025 ;

décidons

De conclure avec la société PR3BI, située à LA MADELEINE (59110), titulaire du lot 7 du marché « Réhabilitation et extension de la scène nationale de la Rose des vents », un avenant n°6 afin de prendre en compte l'ajout de prestations devenues nécessaires pour une hausse de 19 684,52 € HT.

Montant du marché : 478 851,41 € H.T.

Avenant n°1: Avenant sans incidence financière

Avenant n°2 : Prolongation du délai d'exécution des travaux

Avenant n°3 : 1 017,00 € représentant une hausse de 0,21 %

Avenant n°4 : 21 017,06 € représentant une hausse de 4,39 %

Avenant n°5 : Avenant sans incidence financière

Avenant n°6 : 19 684,52 € HT représentant une hausse de 4,11 %

Nouveau montant du marché : 520 569,99 € H.T

Imputation budgétaire : C/OP 201901 - 2313 024 2200 SFROSE

Politique publique (domaine-action-activité) : 13.1.1 Soutien aux institutions culturelles (Rose des vents, Musée d'Art Moderne)

Fait à Villeneuve d'Ascq
le jeudi 7 août 2025

Le Maire,
Gérard CAUDRON

Date AR Préfecture :

Pour le Maire empêché,
Maryvonne Girard
Première adjointe

